



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/983

Lancement de l'opération n° 60033005 "Politique de stationnement - Horodateurs 2021-2026"
et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-5, programme 00012

Direction de la Mobilité Urbaine

Rapporteur : M. LUNGENSTRASS Valentin

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/983 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60033005 "POLITIQUE DE STATIONNEMENT - HORODATEURS 2021-2026" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-5, PROGRAMME 00012 (DIRECTION DE LA MOBILITÉ URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Politique de stationnement - Horodateurs ».

Par délibération n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements mobilités 2021-2026 » n° 2021-5, programme n° 00012.

Ce projet a pour objectif de poursuivre et amplifier le déploiement de zones de stationnement payant sur voirie, cette politique s'inscrivant dans le cadre du Plan de mobilité de l'agglomération. La politique de stationnement est un levier essentiel sur deux principaux objectifs : mieux partager l'espace public (et donc libérer de la place aujourd'hui occupée par le stationnement pour d'autres usages) et inciter au report modal. Le choix du mode de déplacement est en effet largement conditionné par l'offre de stationnement automobile sur le lieu de destination et la facilité à s'y garer.

Cette politique passe par plusieurs actions dont la mise en place d'un stationnement réglementé du type payant.

Cette enveloppe doit permettre d'acheter des horodateurs et pourra servir à des expérimentations pour de nouveaux outils ou dispositifs qui peuvent accompagner cette politique.

Cette enveloppe se décompose ainsi :

- acquisition d'environ 250 horodateurs pour permettre la transformation en stationnement payant de 20 000 places supplémentaires, représentant 1 600 000 €;
- 200 000 € d'acquisition d'horodateurs suite à vandalisme si la réparation est plus coûteuse ;
- 500 000 € pour une expérimentation du contrôle des livraisons et du stationnement sur voirie.

Il s'agit d'une enveloppe incontournable pour une politique de mobilité cohérente et génératrice de recettes.

Le montant global de l'opération est estimé à 2 300 000 € TTC. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-5 programme n° 00012.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération 60033005 « Politique de stationnement – Horodateurs 2021-2026 » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-5, programme n° 00012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00012, AP n° 2021-5, opération n° 60033005 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 847, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- Année 2021 :	44 000 €;
- Année 2022 :	564 000 €;
- Année 2023 :	564 000 €;
- Année 2024 :	564 000 €;
- Année 2025 :	564 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET